

Revue Dames Ursulines

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN

Journal Bi-Hebdomadaire
ABONNEMENTS:
Un An \$2.00
Six Mois \$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An \$1.50
Six Mois \$0.75
Strictement payable d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

TARIF DES ANNONCES
Les annonces sont lues sur Nonpareil aux conditions suivantes:
Première insertion, par ligne..... 10 cents
Suites subséquentes, par ligne..... 05 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute communication concernant la direction ou l'Administration devra s'adresser à
P. V. AYOTTE,
Trois-Rivières, P. Q.

Adresses d'Affaires

HARNOIS & METHOT
AVOCATS
42, RUE DU PLATON
TROIS-RIVIERES

N. L. Denoncourt
AVOCAT
No. 47, RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier
AVOCAT
No. 4, RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

D. GIBBARD, Q. C. N. P.
L. LOISELIER, L. L. B.
ED. H. GODIN, L. L. B.

ROUARD, DE LORIMIER & GODIN
AVOCATS
No. 30, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

A. LANTHIER
Chirurgien-Dentiste
Rue des Forges
(A côté du Marché)
En haut du Magasin de Thé
TROIS-RIVIERES

Extraction des dents sans douleur au moyen de l'ÉLECTRICITÉ, et de la célèbre préparation Brésilienne: DORSENIA.
Plombage (or, argent, ciment.)
Confection de dentiers artificiels avec perfection garantie.
15-41-jno.

R. L. P. NORMAND
21 & 23 Rue Alexandre

HEURES DE CONSULTATION:
8 à 9 hrs A. M.
1 à 3 hrs P. M.
7 à 8 hrs P. M.
Boîte B. P. 302

JOS. A. FRIGON
AGENT D'ASSURANCES
Côté du Boulevard Turcotte
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE
GARANTIE
Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas prix et pour des périodes, depuis trois jours jusqu'à trois ans.
Bureau, No 114.
Téléphone: Résidence No 49.
B. de P. 425.
3-2-92-1a

Lettres funéraires imprimées à une heure d'avis, à ce bureau.

P. A. GOUIN & Cie

MARCHANDS DE
Fer & Quincailleries
EN GROS ET EN DÉTAIL

A L'ENSEIGNE DE LA SCIE RONDE
Coin des Rues Platon & Craig
TROIS-RIVIERES

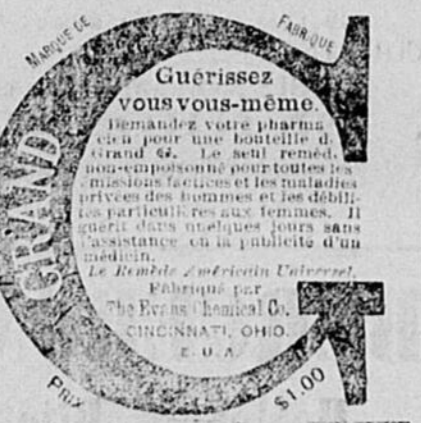
SPECIALITE:
Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Étope, Coaltar, Vernis à bardeau, Courroie, Cable, Etc.
Assortiment complet pour garnitures de maison
Le tout à des Prix réduits.

DESINFECTANTS! DESINFECTANTS!

DEMANDEZ LE KING OF GERM KILLERS
Détruit les microbes, mauvaises senteurs, etc, etc, sans laisser aucun odeur.

PAS DANGEREUSE, PAS POISON
Adopté par les principales villes des États-Unis et du Canada.
Prix à la portée de tous.
Ecrivez pour catalogues, certificats, etc, etc.

Odorless Desinfectant Co
LOUIS LARIVE, Jr
Agent général pour le Canada,
508, RUE ST-PAUL
MONTREAL



AVIS

Je, soussigné, donne avis à toute personne, désirant faire des recherches, travailler ou exploiter, où il y a des mines en exploitation, dans la division minière du district de Trois-Rivières; ainsi que pour toutes autres informations l'on pourra s'adresser à moi de même que pour émettre des licences pour exploitation.

G. LASSALLE,
Percepteur du Revenu Provincial
25-6-92-jno

Scientific American Agency for PATENTS
TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BUREAU de POSTE DES TROIS-RIVIERES

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, DÉPART. Lists mail routes to Montreal, Ottawa, and other locations.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 9.00 A. M., 3.00 P. M. et 7.15 P. M.
Les lettres enregistrées doivent être mallees 20 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P.
Trois-Rivières, 8 Octobre 1892

Thomas Bournival Importateur & Marchand d'Épiceries

GROS ET EN DÉTAIL
NO. 46, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES
On trouvera constamment un magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de Thé, Café, Lard, Saïndoux, Farine, Melasse, Sucre, Vins de Messe, Liqueurs de toutes sortes Etc. Etc.
Une visite est sollicitée
Trois-Rivières, 9 Nov. 1892-jno

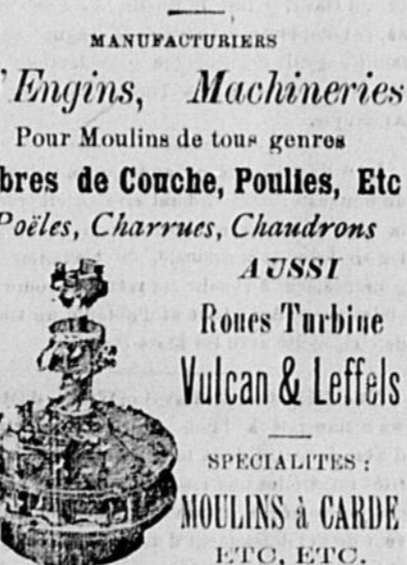
Vous qui toussiez, vous qui souffrez de la Bronchite, de l'Enrouement, de l'Extinction de la Voix, etc, LISEZ

CE QUE DISENT LES MEDECINS

Et vous saurez quel remède vous devez employer pour votre guérison.
Je certifie par le présent témoignage que j'ai prescrit l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL pour des maladies de la gorge et des poumons et que j'en suis parfaitement satisfait; je le recommande donc cordialement à M. Desrosiers, le médecin dans les maladies des organes respiratoires.
V. J. E. BROUILLET, M. D., C. M.
Kanouraska, K., 10 juin 1885.
Je puis recommander l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL comme un excellent remède à employer contre le Catarrhe pulmonaire, la Bronchite ou le Rhume non accompagnés de fièvre.
L. J. V. CLAUDEUX, M. D.
Montréal, 27 mars 1889.
Après avoir pris connaissance de la composition de l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.
N. FAFARD, M. D.
Prof. de chimie à l'Université Laval.
Montréal, 27 mars 1889.
EN VENTE PARTOUT
Prix 25 cts et 50 cts la bouteille.

REMILLARD & FRERE PROPRIETAIRES

29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES.
MANUFACTURIERS
D'Engins, Machineries
Arbres de Conche, Poulies, Etc
Poëles, Charrues, Chaudrons AÛSSI



Roues Turbine Vulcan & Leffels
SPECIALITES: MOULINS à GARDE ETC, ETC.
Une Visite est Sollicitée.

Maison à Vendre

Une belle maison parfaitement finie sous tous les rapports, avec les commodités modernes et dépendances, située sur la rue Champlain, Nos. 60 et 62, (en face de la gare du Pacifique), voisine de l'Hôtel du Canada tenue par M. L. Dufresne. Conditions faciles.

S'adresser à ARTHUR OLIVIER, Avocat
Trois-Rivières, 10 décembre 92-jno

Cottage à vendre OU A LOUER

M. P. B. Vanasse offre en vente ou à louer le magnifique cottage qu'il a occupé jusqu'à ces derniers temps, au pied du coteau. Chacun connaît cette jolie résidence entourée d'arbres, au milieu d'un vaste terrain, ayant de bonnes dépendances, etc.
Les acheteurs obtiendront des conditions faciles. S'adresser à M. Vanasse, bureau de la douane Trois-Rivières

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour! Une Semaine! Un Mois! Une Année! Des Années! PRENEZ LE Sirop de Térébenthine DU DR. LAVIOLETTE.
Le Plus Sûr. Le Plus Efficace. Le Plus Agréable au Goût.
NE CONTIENT NI Opium, ni Morphine, ni Chloroforme
EN VENTE PARTOUT. 25 et 50 cents le Flacon.
DEMANDEZ-LE.
SEUL PROPRIÉTAIRE: J. B. LAVIOLETTE, M. D., 217 Rue des Commissaires, Montréal.
En vente en gros et détail chez M. W. WILLIAMS, Pharmacien, Trois-Rivières, P. Q. 9-11-92-60

A LOUER

Le magasin ci-devant occupé par M. M. Rousseau & Durand, épiciers, Coin des rues Hart & des Forges, la propriété de M. Panneton & Godin. Ce magasin spacieux situé au centre même des affaires offre tous les avantages désirables pour une maison de commerce.

S'adresser à HENRI GODIN No 10 Rue des Forges.

DEMANDES

Des AGENTS locaux et voyageurs immédiatement, pour vendre des plants d'ornements, des roses, des arbres et des fruits.
Expérience non requise. Salaire et dépenses payés chaque semaine. Positions permanentes. Aucune garantie exigée. Il faut fournir des références de bon caractère.

CHARLES H. CHASE, Rochester, N. Y.
Mentionner le TRIFLUVIEN. 9-11-92-2u

Argent à Preter SUR HYPOTHEQUE

A 30j0, 40j0, 50j0, et 60j0. Placements bien garantis reçus à 80j0. S'adresser O. EMILE DORAI, ou G. RENÉ BARTHE, 14 Rue du Platon, 5-10-92-3m. Trois-Rivières.

JEAN-BAPTISTE OU LA FOI Victorieuse de l'orgueil

XI. — AMOUR DE DIEU (Suite)

Cet élève, tant de fois couronné, et remportant le prix le plus envié, donna occasion à l'abbé Dimmel de démontrer, dans la petite allocution qu'il avait coutume d'adresser aux enfants, que la véritable sagesse ne saurait exister sans la piété, et que l'amour de Dieu peut seul donner à notre volonté la force et la persévérance nécessaires pour faire de nous des hommes nouveaux.
Tous les regards étaient arrêtés sur Jean-Baptiste qui, les yeux baissés et le front rougissant, disait à Dieu dans le fond de son cœur: "C'est vous, mon Dieu, qui avez tout fait!" Ce fut un beau jour pour Denise et Joseph Granger. Le vieillard ne put retenir les larmes que lui attachaient l'émotion et la joie, quand il pressa son petit-fils dans ses bras, après la distribution des prix. Les élèves qui avaient obtenu plus de cinq nominations, et celui qui avait mérité le prix d'honneur dinaient ordinairement au château. Valentine ne voulant pas enlever en cette journée Jean-Baptiste à sa famille, remit le dîner au lendemain. Jean-Baptiste revint à Haut-Castel, avec ses parents; il était chargé de ses couronnes, mais non de tous ses livres, car son grand-père avait absolument voulu partager avec lui ce précieux fardeau. Avec quelle avidité Joseph Granger ne recueillait-il pas dans le chemin les félicitations qu'on lui adressait sur les succès de son petit-fils! Il portait la tête haute et marchait d'un pas léger; il se blait jeune de vingt ans, et le bonheur lui faisait oublier son infirmité. Quand il fut à la maison, la description détaillée qu'il voulut que Jean-Baptiste lui fit des livres, et une première lecture qu'il écouta avec un grand intérêt dans une très-belle Vie des Saints donnée pour le prix d'honneur, remplirent le reste de la journée. Le soir, il disait gaîment à son petit-fils et à sa fille: "J'ai été vraiment un homme heureux aujourd'hui!"

L'abbé Dimmel et le directeur de l'école avaient dîné au château. Il avait été naturellement question de Jean-Baptiste. Le directeur avait déclaré qu'il était désormais sûr qu'il ne se passerait rien de remarquable que le jeune garçon fréquentât l'école; il avait ajouté qu'il serait regrettable qu'on ne le fit pas suivre des classes plus élevées, et que les belles facultés dont cet enfant paraissait doué demeurassent sans objet digne d'elles. De son côté, le baron qui ne voulait pas rester en arrière, et s'exposer par son silence à ce qu'on perdît de vue que Jean-Baptiste devait appartenir aux beaux-arts, avait déclaré que le temps était arrivé de placer son élève chez un peintre ou un architecte en renom, si l'on tenait à ne point enfoncer le talent extraordinaire que Dieu lui avait départi. Il proposa de l'envoyer à Paris, en prenant toutes les précautions que la prudence pouvait commander pour préserver l'innocence de l'enfant.

Ainsi, dit-il, pourquoi ne le placerait-on pas dans un de ces pensionnats tenus par les membres du clergé avec tant de succès et de sécurité pour les familles? Il y poursuivrait ses études en même temps qu'il continuerait à cultiver ses talents sous la direction de quelques maîtres habiles. Et quand, plus tard, il lui faudrait se mêler à la jeunesse vouée aux arts comme lui, ajouta le baron avec un peu d'emphase, il serait préservé de toute dangereuse influence par son éducation et la solidité de sa piété.

Valentine goûta peu la proposition d'envoyer Jean-Baptiste à Paris. Les secrètes affinités de sa nature avec celle de son protégé lui faisaient deviner que, pour être heureux, il avait besoin comme elle de vivre dans les lieux paisibles où s'était écoulée son enfance. Elle savait tout ce qu'elle avait souffert pendant son exil de quatre ans à Paris; elle ne voulait pas que la même souffrance fût infligée à Jean-Baptiste. L'abbé Dimmel et le directeur de l'école ne furent pas non plus de l'avis du baron; le premier redoutait le séjour de Paris pour les jeunes gens, de quelques précautions qu'on les put entourer; le second croyait comme Valentine que Jean-Baptiste ne s'habituerait pas à la vie nouvelle qui lui serait faite, et que son adolescence se consumerait dans les regrets et l'ennui. Le curé proposa de placer le jeune garçon à Arras.

Cette ville possédait, dit-il à l'intention du baron, une excellente école de dessin. Un de mes amis, chanoine de la cathédrale, se chargerait volontiers d'un jeune commensal. C'est un homme fort instruit, et qui porte à la jeunesse le plus vif intérêt. Jean-Baptiste continuerait ses études sous la direction de mon ami; il resterait dans le pays où il est né, non loin de sa famille et de ses amis qu'il pourrait voir fréquemment; rien ne serait changé dans sa vie, et l'innocence de ses mœurs, monsieur le baron, se trouverait plus sûrement protégée qu'à Paris?

Valentine se rallia aussitôt à ce plan, malgré les objections du baron, qui ne pouvait se résoudre à n'avoir pas pour successeur dans son enseignement quelque célébrité de la capitale. Fixée désormais sur le parti à suivre, Valentine se proposa d'interroger, dès le lendemain, Jean-Baptiste sur le choix d'un état. Il se présenta pour ce dîner donné en l'honneur des victorieux, en compagnie de trois de ses camarades, ou les reçut avec leur distinction marquée et on leur fit occuper les premières places à table. Le baron porta un toast à leurs succès, tant présents que futurs, et, au dessert, sur la première assiette qui fut posée devant eux, chacun trouva un petit bijou qui lui était offert comme souvenir de ce jour; celui de Jean-Baptiste était une petite croix d'or, ou étaient gravés ces mots: "Elle me soutiendra". Il la porta respectueusement à ses lèvres, et, arrêtant sur Valentine, un regard attendri et reconnaissant:

Merci, mademoiselle, lui dit-il d'une voix émue; elle ne me quittera plus, ajouta-t-il en passant à son cou la fine ganse où était suspendue la croix.

Peu après le dîner, ses camarades se retirèrent; il se disposait à les suivre, quand Valentine lui fit signe de rester. Elle le prit par la main, et passa avec lui dans le salon où l'on avait coutume de se réunir pour la soirée. Il comprit qu'on avait quelque communication particulière à lui faire, et il attendit, non sans émotion, ce qu'on allait lui apprendre. Le baron commençait une promenade qu'il ne paraissait pas disposé à interrompre de si tôt, et les dames prirent place en causant entre elles. Jean-Baptiste était demeuré à l'entrée du salon:

— Approchez, mon cher Jean-Baptiste, lui dit Valentine avec bonté; savez-vous pourquoi je vous ai retenu, au lieu de vous laisser partir avec vos camarades? — Je l'ignore absolument, mademoiselle, répondit-il. — Eh bien! c'est parce que, si je ne me trompe, vous avez accompli vos quatorze ans, et que nous trouvons que le temps est venu pour vous de choisir un état. (A continuer.)

LE TRIFLUVIEN

Samedi, 17 Décembre 1892

Le Cabinet Taillon

Depuis notre dernier numéro les changements ministériels que nous avions annoncé pour Québec, il y a quelques jours, se sont accomplis.

Nous avons dit dans le temps les services rendus par les honorables MM. de Boucherville et Taillon et aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer que ce dernier succède à l'ex-premier sans que la crise que les journaux de l'opposition nous prédisait se réalise.

Avant de quitter sa position, l'honorable M. de Boucherville a voulu recevoir dignement le représentant de sa Majesté et a eu avec l'honorable M. Chapleau une entrevue des plus cordiales, au cours de laquelle il a réuni son portefeuille et a désigné l'honorable M. Taillon comme son successeur.

Le nouveau chef a rencontré jeudi dernier ses collègues de l'ex-gouvernement et tous ont accepté de faire partie du nouveau ministère.

Il n'y a pas de changement dans le cabinet, sauf que l'honorable M. Taillon succède à l'honorable M. de Boucherville au portefeuille de président du conseil.

Voici la composition du nouveau cabinet :

- TAILLON, premier et président du conseil des ministres ;
FLYNN, commissaire des terres de la couronne.
CASGRAIN, procureur général.
BEAUDIN, commissaire de l'agriculture.
HALL, trésorier provincial.
NANTEL, commissaire des travaux publics.
PELLETIER, secrétaire provincial.
MELNOSH, ministre sans portefeuille.

Comme le conseil législatif n'a pas de représentant dans le cabinet, on prête à l'honorable M. Taillon l'intention d'y faire entrer l'honorable M. Thomas Chapleau, comme ministre sans portefeuille. Celui-ci serait le leader du gouvernement dans la chambre haute.

UN EXCES DE BILE

Nos lecteurs lisent-ils la "Vérité" de ce temps-ci ? Se rendent-ils compte de l'état mental où se trouve actuellement son rédacteur ?

Nous croyons franchement qu'il serait bon d'y voir si l'on veut éviter une catastrophe. Ce monsieur nous paraît en train de faire une maladie des plus inquiétantes, par suite de la promotion de l'honorable Monsieur Chapleau au poste élevé de Lieutenant-Gouverneur. Evidemment il ne peut se résigner à cet heureux événement, salué avec tant de joie par toute la nation. La haine noire, que ce médis à toujours manifestée à l'égard de notre distingué compatriote et le vil dépit qu'il ressent aujourd'hui de le voir représenter notre Gracieuse Souveraine, le surexcitent et lui font dire et faire des choses ridicules. On dit que les commencentements de cette maladie sont dus à l'approbation donnée par l'honorable Monsieur de Boucherville à la démarche de l'honorable Monsieur Taillon lorsque celui-ci partit de Montréal pour aller aider à Monsieur Normand dans son élection. Cette faiblesse pour ne pas dire trahison de Monsieur le Premier Ministre a été très-sensible paraît-il à l'intransigent polémiste. Dans sa sainte indignation il se serait écrié : Hélas ! grands dieux ! qu'allons nous devenir ?

Mais que faire à cette grave maladie ? Quel remède employer ? Nous croyons, nous, que le plus efficace remède pour Monsieur Lardivel serait de lire et de relire à tête reposée les deux beaux articles récemment consacrés par la MINERVE et la PRESSE, à l'appréciation de l'avènement de notre grand orateur national.

L'Hon. juge Strong

Le nouveau juge en chef de la Cour Suprême, l'hon. Samuel Henry Strong est né à Dorsetshire, Angleterre, en 1825.

Il fut admis au Barreau du Haut Canada en 1848, il fut nommé conseiller de la Reine en 1863, et fit partie de la Commission chargée de consolider les Statuts du Haut Canada, de décembre 1856 à décembre 1859, nommé vice-chancelier pour Ontario le 27 décembre 1869, il fut transféré à la Cour d'Appel le 27 mai 1874. Le 8 octobre de la même année, il était nommé juge de la Cour Suprême du Canada.

On ne sait pas encore par qui sera remplacé l'hon. juge Strong, mais on croit que le nouveau titulaire sera choisi dans la Nouvelle-Écosse. On mentionne le nom de M. Sedgewick, le député-ministre de la justice.

Une lettre de Mgr Lagrange

Les journaux libéraux ont publié ces jours-ci une lettre de Mgr l'évêque de Chartres, adressée à M. Mercier, et les organes rouges ont accompagné cette lettre d'éloges pompeux pour notre ex-premier de triste notoriété.

Voici ce que notre confrère du Courrier du Canada en pense et nous reproduisons ses remarques qui donnent la note juste de la valeur qu'il faut attacher à cette lettre de Mgr l'évêque de Chartres.

L'Union de St Hyacinthe nous apporte la lettre suivante de Mgr Lagrange, évêque de Chartres, l'histoire de Mgr Dupanloup, adressée à M. Mercier :

Chartres, 25 novembre 1893

Monsieur le ministre.

Nous vous avons vu, nous vous avons entendu ; nous vous avons vu dans votre main, et nous vous avons vu dans votre cœur ; et nous vous avons vu dans votre voyage presque triomphal, où le grand Canadien-français avait été si unanimement acclamé, dans sa patrie ce qu'il avait trouvé, c'était l'injure, c'était l'ingratitude, c'était d'odieuses accusations, nous avons souffert, oui, mais nous n'avons pas été humiliés.

Et quand nous sommes pas mépris sur les causes de ce honneur. Vous aviez en Europe, en France, et à Chartres, porté haut des drapeaux, celui de l'Eglise et celui de la France, et nous nous sommes dit : "C'est pour ces deux grandes causes là qu'il souffre."

J'ai été insulté moi-même à cause de vous, par des hommes qui mettent leur haine au-dessus de leur patriotisme ; et ce jour-là, je m'en souviens, je suis allé revoir ces deux vitraux qui se dressaient tout près de moi, l'un représentant le départ de votre patrie pour le Canada, avec cette dédicace paternelle : "N'oubliez jamais l'Eglise et la France !" l'autre représentant votre entrée, à vous, après deux siècles dans l'église du village, où ce glorieux ancêtre était né, avec ces paroles de vous : "Nous n'avons oublié ni la France ni l'Eglise !" Et lorsque j'ai été plus étonné encore, s'il est possible que la machination n'ait été odieuse.

Ab ! les acclamations des canadiens, des vrais canadiens, le jour de cette ovation immense, et vos patriotiques et chrétiennes paroles ont retenti jusqu'à nous et ont fait trembler nos âmes ; justice vous était rendue ! Vous avez eu raison de le dire : votre mission n'est pas finie ; elle recommence, et vous avez encore le temps de faire de grandes choses pour votre patrie.

Cette France d'outre-mer, ce cher Canada, vous avez vu si nous l'aimons aussi, nous Français ; nous le félicitons d'avoir reconnu, retrouvé, et glorifié son grand citoyen. Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'hommage de mon fidèle et dévoué respect.

(Signé) FRANÇOIS Evêque de Chartres

Cette lettre chaleureuse va faire le tour de la presse rouge, et il est impossible de ne pas parler.

L'impression qui a donné naissance à cette lettre, est la même impression fautive, la même erreur de perspective qui a inspiré d'autres lettres et les articles de l'Éclair dont nos lecteurs se rappellent. Cette impression se manifeste clairement dans cette phrase : "C'est pour la cause de l'Eglise et de la France que M. Mercier a souffert !"

Nous concevons comment a pris naissance cette erreur dans l'esprit de Mgr Lagrange et de beaucoup d'autres catholiques français. En Europe, M. Mercier a posé, comme il le fait ici, pour le fidèle appui du trône et de l'autel ; il prononçait des professions de foi pompeuses ; il parlait des fanatiques qui existent certainement en trop grand nombre au Canada. Et nos amis de là-bas en vinrent à la considérer comme le type de l'homme d'état catholique, comme un imitateur de Garcia de Moreno.

Plus tard, à la nouvelle de sa chute, il se sont dit : ce grand chrétien est victime de son amour pour l'Eglise et la France ; et ils ont gémis sur les épreuves de ce martyr.

Voilà à quel point de vue nos amis de France ont apprécié les événements de l'hiver dernier.

Avons nous besoin de dire combien cette appréciation est erronée ? Aux yeux de Mgr de Chartres, M. Mercier a souffert pour l'Eglise et la France ! Ah ! monseigneur, si vous connaissiez vraiment les faits, combien vous regretteriez cette parole due à une illusion généreuse, mais déplorable.

C'est pour la cause de l'Eglise que M. Mercier a succombé l'hiver dernier ! La clique de voleurs, de jouisseurs de tripotiers et de courtiers interlopes qui entouraient M. Mercier et dont il était le grand maître, c'était l'Eglise, la sainte Eglise catholique !

Les caractères qui ont fait le coup des \$100,000 de la Baie des Chaleurs, le coup des \$14,000 du chemin de fer de Montréal et Ottawa, le coup des \$50,000 du munitionnaire Langlais, le coup des \$20,000 du chemin de fer de Herford, cette tourbe d'exploiteurs qui faisaient le scandale de toute la province, c'était l'Eglise !

Les héros de toutes ces éclatantes affaires, les Pacaud, les Langelier, les Beausoleil, c'était l'Eglise ! Ah ! monseigneur, quelle poignante douleur pour des catholiques dévoués de s'entendre une telle parole tomber de vos lèvres épiscopales. Car en proclamant M. Mercier martyr de la foi catholique, vous décrivez du coup que ces adversaires sont des ennemis de l'Eglise.

Ennemis de l'Eglise l'honorable M. de Boucherville, ce grand chrétien et ce grand honnête homme autour de qui se sont ralliés, en un jour de crise nationale, tous les bons citoyens ! Ennemis de l'Eglise ces journalistes catholiques, qui peuvent commettre des erreurs, sans doute, mais qui aiment et qui veulent servir avant tout et jusqu'à leur dernier soupir la

cause sacrée de cette Eglise romaine

dont ils sont fiers d'être les fils ! Ennemis de l'Eglise, cette masse d'électeurs catholiques qui ont voté par devoir de conscience et d'honneur civique la déchéance d'un ministre prévaricateur !

Ennemis de l'Eglise, cette catholique et française province de Québec qui par une écrasante majorité a renversé du pouvoir un homme dont le gouvernement était devenu synonyme de ruine et de déshonneur.

Ah ! non monseigneur, permettez-nous de vous le dire avec un profond respect et une profonde tristesse, vous n'avez pas le droit d'insulger de loin cette injure à des enfants de l'Eglise qui combattent tous les jours pour sa cause, qui se réjouissent de ses joies, et gémissent de ses douleurs, qui verseraient au besoin leur sang pour elle, et dont le seul crime est d'avoir renversé un ministre à la Panama, qui nous conduisait à la ruine financière et à la honte nationale !

Cette injure, non préméditée et non voulue de votre part, nous le savons bien, mais tout de même très réelle et très cruelle, elle a été faite des nobles têtes et bien des fronts vénérables. Elle frappe des milliers de catholiques, elle frappe presque tout notre clergé dont les sympathies et les vœux nous ont soutenu, il y a un an, dans notre guerre aux vaines politiques du régime tombé, elle frappe nos évêques qui ont honoré de leur confiance et de leur estime le vainqueur de M. Mercier, M. de Boucherville, un des catholiques les plus illustres de notre pays.

Si vous en doutez, monseigneur, consultez vos vénérables frères de l'épiscopat canadien, demandez leur si nous sommes des sectaires et des persécuteurs de l'Eglise, demandez leur si M. Mercier était le type du héros chrétien que vous avez cru voir en lui. L'Eglise de Chartres est une sœur aimée de notre église canadienne, et nous nous soumettons avec confiance à la réponse que celle-ci pourra faire à cette église qui lui est unie par une antique alliance.

Le malentendu qui existe entre nous et nos frères de France a trop longtemps duré. Il faut que la lumière se fasse. M. Mercier vient de se lier heureusement d'un procès qui ne portait que sur un point légal des accusations écrasantes devant lesquelles il a succombé l'an dernier. Il s'en est tiré par suite de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer. Voilà tout. Mais cela ne change rien à l'opinion que tous les honnêtes gens s'étaient formée de son administration.

Les amis que M. Mercier s'est fait là-bas peuvent bien le féliciter de cet acquittement inespéré. Mais, profitez de l'occasion pour insulter ceux qui l'ont combattu, afin d'accomplir leur devoir de citoyen, s'est trop fort. Que Mgr l'évêque de Chartres nous pardonne la véhémence de cette réponse à sa lettre, rendue publique peut-être sans son aveu. Nous sommes catholiques, nous aimons l'Eglise de toutes les forces de notre âme, et lorsqu'un illustre évêque de cette France qui, après l'Eglise, a été notre seconde mère, s'en vient nous dire qu'en combattant les turpitudes du régime Mercier nous avons combattu l'Eglise, nous nous efforçons tous les jours de servir la cause, alors l'amer-tume déborde de notre cœur, et nous demandons à ce vénérable prélat en quoi nous avons mérité cette flétrissure qu'il nous inflige, à travers l'Océan, sans nous connaître, sans connaître les faits, sans se rendre compte de la grande portée qu'on va donner à haute parole.

NOTES

La "Canadian Gazette", de Londres, fait un chaleureux éloge de sir John Thompson.

Les commissaires de l'Exposition de Chicago veulent avoir Gladstone pour prononcer le discours d'inauguration.

Les libéraux de Brockville ont décidé de ne pas faire d'opposition à M. Wood, le nouveau contrôleur du revenu de l'Intérieur.

Les libéraux de Sherbrooke n'ont pas encore trouvé de candidat contre M. Ives qui sera probablement élu par acclamation.

L'honorable M. Strong est fait juge en chef de la Cour Suprême à laquelle il appartenait depuis plusieurs années.

On croit que Sir John Thompson viendra à Montréal, sur l'invitation du Club Cartier, dans la dernière semaine de décembre.

On dit que M. Mercier sollicite la place d'avocat du Grand-Tronc, charge qui est convoitée par plusieurs membres de la profession.

On parle d'un mariage entre Don Jaime, fils de Don Carlos et l'Infante Mercedes, fille aînée de feu Alphonse XII d'Espagne.

Le conseil de ville de Winnipeg a voté \$1200 au maire Macdonald pour ses services de l'an dernier. Le maire a distribué cet argent en charités.

Chaque session provinciale nous coûte près ou plus de \$300,000. Le "Witness" propose comme moyen d'économie de n'en tenir que tous les deux ans.

Les clubs libéraux conservateurs du Dominion vont s'affilier et tenir chaque année une grande convention. La première aura lieu à Ottawa à l'ouverture de la session.

Amour, le grand fabricant de conserves, a donné à Chicago plusieurs millions sous forme d'un somptueux édifice où se trouveront une bibliothèque, un gymnase, etc.

Parlant du cardinal Lavergne, le Moniteur de Rome dit que le Pape vient de perdre un instrument de ses grands desseins sur la France et le monde.

Les rapports officiels démontrent que le parti ouvrier-cultivateur des Etats-Unis a recueilli plus d'un million de votes aux dernières élections.

Les négociations entamées par Sir Charles Tupper pour établir des relations commerciales entre la France et le Canada doivent être reprises à Paris.

On annonce la mort de Madame Foote, femme du propriétaire du Chronicle de Québec. Madame Foote était malade depuis des années.

On dément la rumeur prétendant que les départements des douanes et du revenu doivent être transférés au département des finances.

Le "Courrier du Canada" établit que du temps de M. Mercier le bureau des mines coûtait \$9,123 par an et qu'il ne coûte actuellement que \$3,000.

Il est question de M. A. B. Rice, rédacteur de la Toronto Junction Daily Tribune, comme adversaire libéral de M. N. Clarke Wallace, contrôleur des douanes.

Soulanges est le 45e comté remporté par le gouvernement d'Ottawa depuis les élections générales. Les libéraux ont été victorieux dans 10. Pas chanceux, les rouges !

Durant les onze premiers mois de l'année, les exportations du Canada à la Grande-Bretagne ont atteint \$2,250,000, ce qui est une augmentation de \$1,750,000 sur la période correspondante de 1891.

Le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, M. Royal, a accepté le conseil exécutif suivant : M. Haultain, premier ministre ; MM. Twee, Neff et Mitchell, le même qui a été battu.

Le terme d'office de l'honorable M. Royal, comme lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, expire au mois de juin prochain.

On croit qu'il aura pour successeur M. McIntosh, député d'Ottawa.

Il se construit actuellement un chemin de fer électrique entre Chicago et Saint-Louis, distance de 259 milles, que l'on espère inaugurer avant la fermeture de l'Exposition. Les convois franchiront cent milles à l'heure.

Vaisselle, verreries, articles de Fantaisie, lampes, et lampes suspendues, ferblanteries, articles de cuisine, coutellerie, argenterie, tout cela à des prix réduits au magasin de Thé, Trois-Rivières.

On croit que la commission canadienne à l'Exposition Universelle se composera de quatre ou cinq membres, de façon à représenter les différentes parties du pays, et l'honorable M. Carling, ancien ministre de l'Agriculture en sera le président.

M. Tupper croit que les arbitres dans la question de la mer de Behring ne se réuniront qu'en juin à Paris afin de donner à sir John Thompson le temps de faire sa session. M. Tupper annonce lui aussi, que la session s'ouvrira à bonne heure en janvier.

Il paraît que la reine Victoria, le roi Humbert, d'Italie, le tsar de Russie, le roi de Suède, l'impératrice Isabelle d'Espagne et la famille royale d'Allemagne posséderont de riches propriétés à New-York et ailleurs en Amérique.

Le "New-York Sun" croit que la politique du nouveau cabinet fédéral sera d'adhérer à la ligne de conduite protectionniste suivie par feu sir John A. Macdonald, de travailler vigoureusement à étendre les relations commerciales avec l'Angleterre et d'obtenir un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

TROIS BUDGETS

Les trois peuples qui tiennent la tête du monde financier sont la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Leur dette se chiffre par milliards, mais leur crédit est illimité sur le marché financier universel. Tant il est vrai de dire des nations comme des individus qui qui paie bien est honoré. La France, sans parler de l'Angleterre et des Etats-Unis, a vu, un jour, son appel six fois couvert, lorsque rançonnée par la Prusse, elle a dû demander sept milliards aux capitaux de l'Europe. Ses concurrents financiers auraient le même succès, le cas échéant.

Pour le moment, il est intéressant de comparer les budgets de chacune de ces nations—de voir combien elles ont à payer annuellement en dépenses générales et en dépenses spéciales. Le débet est au compte du service administratif, de l'intérêt de la dette et du fonds d'amortissement.

Les Etats-Unis inscrivent annuellement à leur budget, des crédits au montant de \$542,000,000. De cette somme, \$35,000,000 sont absorbés par l'intérêt de la dette nationale, \$50,000,000 par le fonds d'amortissement, et la balance de \$457,000,000 par les autres dépenses appliquées aux divers services.

L'année courante fiscale, dans le Royaume-Uni, entraîne une dépense de £90,264,000, soit environ \$450,000,000. De cette somme, \$125,000,000 servent au paiement de l'intérêt et au fonds d'amortissement. Il reste \$325,000,000 consacrés au service général de l'administration. Le Royaume-Uni paie ainsi \$142,000,000 de moins que les Etats-Unis pour ce service. Cependant, à même ce fonds de \$325,000,000, la Grande-Bretagne tient, sur pied, une armée six fois plus nombreuse que celle des Etats-Unis, et maintient sur mer la flotte de guerre la plus puissante du monde entier,—71,000 marins en activité de service ou sept fois autant que ce que compte la marine américaine.

C'est la France qui supporte la plus forte dette nationale. Son armée est immense, sa marine gigantesque. Sa dépense annuelle est de \$630,000,000, dont \$250,000,000 vont au paiement de l'intérêt et au fonds d'amortissement. Les \$380,000,000 restant entrent au budget général. C'est \$77,000,000, sous ce chef, que la France verse de moins que les Etats-Unis.

Le fait est remarquable. Les Etats-Unis paient en pensions aux soldats qui ont combattu sous les drapeaux de l'Union, une somme suffisante à défrayer les dépenses d'entretien des grandes armées d'Europe. Ils répètent les maux du passé, les nations européennes en préparent pour l'avenir. Au point de vue humanitaire, nos voisins ne sont pas les moins méritants.

Quant à notre jeune pays, dont le territoire et les ressources sont, pour ainsi dire, infinis, sa dette consolidée de \$238,000,000, n'équivaut qu'à un tiers de la dette courante de la France, qu'à la moitié de celle de l'Angleterre. Avec un développement certain en perspective, notre avenir peut être envisagé sans crainte et sans faiblesse.

Le LINIMENT MINARD'S pour les rhumatismes.

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

VOICI LA PHARMACIE HERNER QUI SE TROUVE AU MAGASIN BLANC No 8, rue des Forges

Pilules du Dr E. GERVAIS, contre la Coqueluche

AUTORISATION

L. A. HERNER, Pharmacien de 1ère classe.

Agents d'Assurances

N. MARCHAND & Cie

BEAUDRY & PAGE

Le LINIMENT MINARD'S

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

Le PECTORAL-CERISE D'AYER

1893 CALENDRIER ECCLESIASTIQUE

Trois-Rivières et Nicolet

A VENDRE CHEZ P. V. AYOTTE LIBRAIRE

LA MORT DE CHRISTOPHE COLOMB

Au moment où il n'est question partout que de la célébration du 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, nous croyons plaire à nos lecteurs en leur parlant, nous aussi, du grand navigateur génois.

NECROLOGIE

Dimanche dernier, le 11 du courant s'éteignit doucement dans la paix du Seigneur Dame Olive Rivard, épouse de feu Sieur Jean Cloutier, de son vivant cultivateur de St Prosper.

Remerciements

M. Têleschore Levasseur remercie les personnes qui ont bien voulu lui donner de l'encouragement, l'été dernier et espère que ces personnes voudront bien lui conserver encore leur patronage l'an prochain.



C. M. B. A.

Nouvelle Succursale à Victoriaville Le 27 novembre dernier, M. C. D. Hébert, de cette ville, grand député pour la province de Québec, a installé à Victoriaville, Co. Arthabaska, une nouvelle succursale de la C. M. B. A. qui portera le No 186.

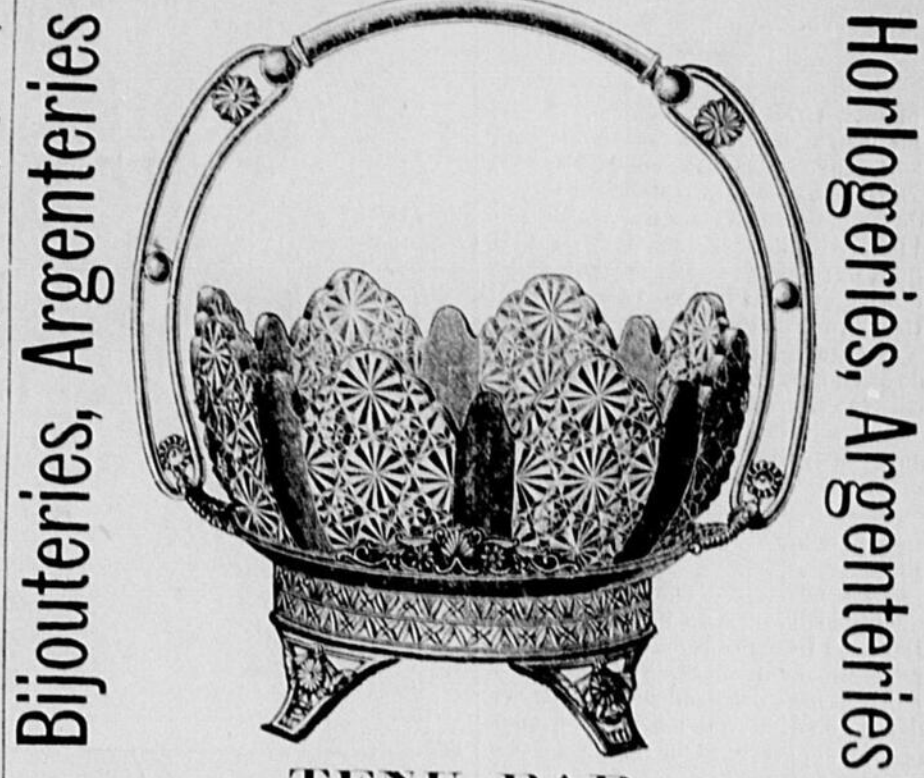
Notes Locales

Mercredi dernier, Sa Grandeur Mgr des Trois Rivières a donné aux membres de la congrégation des jeunes gens une magnifique conférence, à la chapelle St Thomas.

AVIS

Claques Goodyear, de Boston, pour hommes. Crampons très légers et Patented. Souliers allemands pour femmes, depuis 35 cts à \$1.00.

NOUVEAU MAGASIN



DOMINIQUE DIDIER

EN FACE DE LA BANQUE DU PEUPLE RUE NOTRE-DAME - Trois-Rivières M. DOM. DIDIER, a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir à l'endroit ci-haut mentionné, un magasin de Bijouteries et Argenteries.

PANNETON & BLOUIN

NEGOCIANTS EN QUINCAILLERIES, PEINTURES, HUILES, VERRES, VITRES, MASTIC, ETC.

Vente Extraordinaire

\$15,000.00 DE MARCHANDISES Vendues à grande Reduction

JOS. PETITCLERC

En Face du Bureau de Poste RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT

En faisant un composé chimique une fois de ce composé on a obtenu de la sorte un produit qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu.

CONDOLEANCES

A l'assemblée régulière de la Succursale No 101, C. M. B. A. de la Cité des Trois-Rivières, tenue le 16 Décembre 1892 les résolutions suivantes furent adoptées:

UN FARCEUR

Le Dr Croix, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plâsters du Dr Larivière.

Aux Exportateurs de foin

Les cultivateurs qui ont du foin pour l'exportation voudront bien correspondre avec nous.

UN FARCEUR

Le Dr Croix, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plâsters du Dr Larivière.

UN FARCEUR

Le Dr Croix, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plâsters du Dr Larivière.

Wanted a good Spool

rougher. Apply to LAURIE SPOOL Co Louiseville.

Maladie des Yeux

Dr W. Beaupré, Oculiste des Hôpitaux de Paris et New-York

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Grand Assortiment

Fourrures! Fourrures!! Capots, Casques, Pelletteries, Boas et toutes sortes de pelletteries pour Dames, Messieurs et Enfants.

Pendant 50 Ans

Perry Davis' Pain Killer

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Corporation

DE LA CITÉ Des Trois-Rivières

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

Le LINIMENT MINARD'S

est le meilleur.

AGRICULTURE

UNE OPINION A PROPOS D'INDUSTRIE LAITIÈRE

On demandait, il y a quelques semaines, à M. W. H. Gilbert, un des meilleurs lecteurs des États-Unis aux conventions agricoles (Farmer's Institute), d'où provenait la plus grande perte du cultivateur qui se livre à l'industrie laitière. Voici la réponse qu'il fit; je la livre à la méditation des cultivateurs qui veulent véritablement tirer profit de leurs vaches:

"Cette perte provient des vaches de qualité inférieure. La plupart des cultivateurs ont un tiers de leurs vaches auxquelles ils payent rente; un autre tiers de leurs vaches rapporte juste assez pour payer la nourriture qu'elles consomment, et il n'y a qu'un tiers de leurs vaches qui donne du profit.

"La nourriture convenable et en quantité suffisante est le point essentiel pour tirer profit des vaches laitières. Malheureusement, la plupart des cultivateurs s'occupent fort peu de ce détail; on dirait que leur plus grande occupation est de trouver le moyen d'hiverner leurs vaches le plus économiquement possible; on pourrait croire qu'ils rivalisent entre eux pour ménager en ce sens, pourvu qu'ils conservent un souffle de vie à leurs vaches durant l'hiver, c'est ce qu'ils désirent. Ils considèrent que tout argent qu'ils dépensent pour acheter un surplus de nourriture qui dépasserait ce but, l'entretien de la vie chez l'animal, est de l'argent complètement perdu. Ce n'est pas cependant le moyen de faire du profit avec les vaches; l'expérience est là pour prouver que tous ceux qui réussissent avec leurs vaches, sont ceux qui les nourrissent libéralement. En disant qu'il faille nourrir libéralement, je ne dis pas qu'il soit nécessaire de faire du gaspillage, loin de là est ma pensée. Je veux dire qu'il est nécessaire à tout cultivateur d'étudier le traitement de la constitution de chacune des vaches de son troupeau et d'adopter pour chacune d'elles une ration appropriée. En un mot, on n'a rien sans peine et le cultivateur qui veut réussir avec les vaches laitières, doit en prendre les moyens; pour cela, qu'il étudie, compare et expérimente.

Encore une fois, amis cultivateurs, méditez donc sérieusement ces paroles; elles peuvent vous être d'un prix inestimable et vous conduire au succès.

DES CHEMINS

Vous, cultivateurs, ajoutez une valeur considérable à votre propriété, ayez de bons chemins. Vous ne saurez croire quelle lourde taxe vous payez annuellement en n'améliorant pas vos voies publiques. Vous seriez étonnés du montant de cette taxe si l'on pouvait la calculer exactement et dire ce qu'elle vous enlève à toute occasion par le brisement et l'usage de vos voitures et de vos attelages, par le serrement de nourriture que vous devez donner à vos bêtes qui voyagent dans des mauvais chemins, par les accidents qui arrivent à tout instant dans des voies impraticables, par les retards que vous subissez dans vos affaires, faute de voies de communication convenables, etc., etc. Calculez toutes ces choses, et vous ne pourrez faire autrement que d'en arriver à la conclusion qu'un chemin public bien entretenu et praticable dans toutes les saisons de l'année est de première nécessité pour le cultivateur.

Malheureusement, beaucoup de cultivateurs ne pensent pas à ces choses, beaucoup sont d'une négligence impardonnable à propos de leurs chemins; tellement qu'il serait à souhaiter dans l'intérêt public, que le gouvernement prit à sa charge tous les chemins publics et imposât une taxe sur la propriété pour les entretenir, comme la chose se pratique en beaucoup de pays.

LA PULSATION CHEZ LES ANIMAUX

Quand un cheval est bien portant, après un repos parfait, son pouls doit battre à raison de 40 pulsations à la minute; celui du bœuf 52 pulsations; parmi les moutons et les porcs, la moyenne des pulsations cardiaques est de 26 par minute. En principe, les sensations du pouls doivent être jugées par le toucher à toute partie du corps où une artère croise un os ou est forcée d'une manière quelconque au plus près de la peau.

Pour les chevaux, on se rend compte des pulsations en touchant le tendon qui traverse au-dessus de l'os maxillaire de la mâchoire inférieure à l'endroit situé devant la partie saillante arrondie. Pour le gros bétail, on se rend compte des pulsations en plaçant le doigt sur le milieu de la cinquième côte. Pour les porcs on peut compter les pulsations par le toucher sur l'arcade sourcilière. Il n'y a qu'un moyen de constater l'état du pouls pour la race ovine, c'est de placer la main dans la région du cœur, dont on peut alors compter les battements.

LE SOLEIL OU "TOURNESOL" COMME PLANTE FOURRAGÈRE

Volant expérimenter le tournesol comme plante fourragère, sur la ferme expérimentale de Guelph, dans la province d'Ontario, il en a été récolté huit tonnes sur un acre de terre. Ce fourrage a été coupé puis mêlé au blé d'été pour l'hivernement des bêtes à cornes.

Considéré comme plante fourragère le soleil peut largement contribuer à l'alimentation du bétail par ses feuilles et ses graines. Les feuilles extrêmement grandes, constituent un aliment de bonne qualité que recherchent les vaches et les moutons. Cette plante donne le maximum de son produit ordinairement à l'époque de l'été où les pâturages commencent à faire défaut. Pour en faire la récolte, on casse tous les huit ou dix jours, sur chaque pied, quatre ou cinq des plus grandes feuilles,

PURIFIEZ LE SANG - COMME REMÈDE INFALLIBLE - PRENDRE TOUJOURS LA VÉRITABLE - FORTIFIEZ LE SYSTÈME

POUR LES SPROULES - ESSAYEZ LA - POUR LA GOUTTE

POUR LES ULCÈRES - FALSEPAREILLE DE BRISTOL - POUR LA NEURVÈSE

POUR LA DYSPEPSIE - MALADIES DU FOIE - MALADIES DES REINS - POUR ENRICHIR LE SANG

60 ANS DE SUCCÈS

en commençant par le bas; et si on a eu soin d'espaçer convenablement les semis, on peut, sans nuire à la production de la graine, avoir de ce feuillage jusqu'à la fin de septembre.

C'est une plante bonne à introduire sur une ferme; elle est peu exigeante quant à la qualité et à la richesse du terrain et elle fournit ainsi un appoint considérable au rendement général de la ferme. Elle peut être semée en bordure le long des chemins et des champs. Cette plante est très peu épaissante en ce qu'elle puise largement dans l'atmosphère pour entretenir sa végétation.

LE SECRET DE FAIRE FORTUNE

L'on demandait un jour, dit-on, au millionnaire Vanderbilt le secret de son immense fortune. "Mais, répondit-il mon secret n'en est pas un; tout le monde le sait comme moi. Il n'y a qu'à se pénétrer profondément du vieux proverbe qui dit: "Occupez-vous de votre affaire et allez en avant."

Ces paroles sont très justes; de nos jours, elles s'appliquent admirablement à une foule de personnes. "Occupez-vous de votre affaire et allez en avant," pourrait-on dire au cultivateur qui perd la moitié de son temps à jaser chez le voisin, à boire dans les hôtels ou ailleurs. "Allez en avant," pourrait-on dire à une foule de jeunes gens qui passent leur temps à espérer une position plus ou moins problématique.

L'ÉTAT DU CULTIVATEUR

Le cultivateur se plaint quelquefois que l'agriculture ne paye pas, mais il ne pense pas qu'avec sa ferme il nourrit, habille, entretient une famille souvent nombreuse, et qu'à part tout cela, il peut épargner quelques piastres. C'est un beau résultat comparé à celui que présente la position d'une foule de personnes qui s'émeuvent très heureusement, quand elles peuvent vivre sans s'en débiter.

Après tout, cultivateurs, vous n'avez pas le plus mauvais lot.

RECETTES

Procédé pour nettoyer les objets dorés. — Dans la valeur d'un verre d'eau ordinaire, ajouter à l'eau une vingtaine de gouttes d'alcali volatil (ammoniac); y tremper à plusieurs reprises la pièce à nettoyer, et la brosser avec une brosse douce. Passer la pièce à l'eau pure, puis à l'alcool, et essuyer avec un linge fin, la dorure a repris son état. On peut remplacer l'ammoniac par une dissolution bouillante d'alun dans de l'eau. Avec les minces dorures galvaniques, n'employer que des brosses très douces.

SÛRES - INFALLIBLES

PILULES VÉGÉTALES SUCRÉES

DE BRISTOL

PROMPTES

FACILES À PRENDRE

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour de Circuit, No 597.

François-Xavier Bilodeau et William Renaud, tous deux comptables de la cité de Montréal, en leur qualité de curateurs nommés aux biens de Ulrich Baril, débiteur-cédant, Demandeur, vs Ovide Picard, de la paroisse de Gentilly, débiteur-cédant, Demandeur, vs Faïda Marchand, cultivateur, de la paroisse de St Pierre les Bequets, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 16 Décembre 1892.

LOTTINVILLE & DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières.

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour de Circuit, No 598.

François-Xavier Bilodeau et William Renaud, tous deux comptables de la cité de Montréal, en leur qualité de curateurs nommés aux biens de Ulrich Baril, débiteur-cédant, Demandeur, vs Faïda Marchand, cultivateur, de la paroisse de St Pierre les Bequets, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 16 Décembre 1892.

LOTTINVILLE & DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières.

"German Syrup"

La majorité des médecins instruits croient maintenant que la consommation est une maladie qui a des germes. En d'autres termes, au lieu d'être dans le système lui-même, cette maladie est causée par des myriades de petits microbes qui vivent dans les poumons, qui vont pas d'affaires là, et qui mangent les poumons comme les chenilles mangent les feuilles des arbres. Le phlegme que les consommateurs crachent est ces petits microbes qui mangent les poumons. Ce bacille, comme on appelle les microbes, sont trop petits pour pouvoir être vu à l'œil nu, mais sont tout de même vivants, entrent dans le corps avec la nourriture, l'air que nous respirons et à travers les pores de la peau. Ensuite ils s'introduisent dans le sang et de là aux poumons, où ils se multiplient avec une rapidité étonnante. Le Sirop Allemand vient ensuite, tue les microbes, les envoie, nettoie les places qu'ils quittent, nettoie tellement bien que dans un espace de temps insignifiant il met les maladies, atteintes de consommation, complètement à l'épreuve des microbes.

G. G. GREEN, Seul Fabricant. Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto Canada. (13)

VIN DE VIAL

PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDÉ ET QUINA

Toujours puissant pour guérir:

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE

ÉPUÈSEMENT NERVEUX

LIÈGE LÉGER, MALADIES DES REINS, Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

J. VIAL, Chimiste, à Lyon, France. Émission de certificats de garantie.

Seul Agent pour le Canada, MONTREAL.

A VENDRE ou à LOUER

Une des plus belles propriétés qui puisse se trouver sur les bords du St Maurice, dans la paroisse du Cap de la Magdeleine, à l'extrémité des Ponts du St Maurice. Le lot de terre peut avoir environ 200 pieds x 200 pieds, avec maison et dépendance. La maison est munie de pompes, glacière etc, etc, et pourvu de tout ce qui est nécessaire pour en faire un logement confortable. Il y a aussi, hangar à bois sciée et autres dépendances.

TERRE A VENDRE A SACRIFICE

Une magnifique terre de 3 arpents sur 40, dont 90 arpents en culture, situé au fleuve St Laurent, voisin de la route de l'Eglise St Grégoire dans le comté de Nicolet. Conditions très faciles. Pour plus amples informations s'adresser au notaire Poirier, St Grégoire. 29 Oct. 92—2m.—T. N.

Corporation DE LA CITÉ Des Trois-Rivières

Avis public est par le présent donné que la liste des personnes habiles à agir comme grands ou petits jurés, dans la Cité des Trois-Rivières, sera soumise à la considération du Conseil Municipal à une assemblée régulière du dit Conseil qui aura lieu le 9 Janvier 1893 à 7 heures du soir et que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme jurés en vertu de la loi, aient à s'assurer auprès du Secrétaire-Treasurer de la dite Cité que leurs noms ont été rayés de la dite liste.

L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Treasurer.

HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 14 Décembre 1892.

Public Notice is hereby given that the list of persons who are qualified to act as grand or petit jurors in the City of Trois-Rivières, shall be submitted to the consideration of the Municipal Council at a regular meeting of the said Council which shall be held on Monday the ninth of January (1893) at half past seven o'clock in the evening and that the persons who have a right to be exempt from serving as jurors in virtue of the law, must ascertain from the Secretary-Treasurer of the City that their names have been struck from the said list.

L. T. DESAULNIERS, Secretary-Treasurer.

CITY-HALL, Three Rivers, 14th December 1892.

THE RIPANS TABLETS regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blotches on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhoea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dizziness, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flurulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver petite, Mental Depres Rash, Painful Digestion, Blood to the Head, Salt Rheum, Scald Headache, Skin Diseases, Tired Feeling, Torpid Bowels and every other that results from impure blood or a failure of their functions.

Persons given to over-eating are benefited by taking one tablet after each meal. A continued use of the Ripans Tablets is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 1/2 gross \$1.25, 1/4 gross 75c, 1-24 gross 15 cents. Sent by mail postage paid. Address THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, New York.

Dr ALPH. METHOT

Successeur du Dr Gervais

50, AVEN. LAVIOLLETTE

HEURES DE CONSULTATION:

8 à 9 heures A. M.

1 à 3 " P. M.

7 à 8 " P. M.

Téléphone 27. Boite B. P. 474. 12-11-92.

LA SAVONNERIE CONTINENTALE

PARIS, FRANCE.

Savons fins, Poudres, Eau de Toilette, etc.

L. LARIVE, Jr

Representant pour le Canada

568, RUE ST-PAUL

10 8 92-1a Montréal.

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour de Circuit, No 530. Naasre LeFebvre Deunocourt, avocat, de la cité et du District des Trois-Rivières, Demandeur, vs Jean-Baptiste Mils, cultivateur de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Mic les et Joseph Duperron, cultivateur, de la paroisse de Ste-Monique, Défendeur.

AVIS

George Herbert Church, David Mitchell et Vivian Barrill, commerçants, les deux premiers du canton de Simpson et le second du canton de Wendover, dans le comté de Drummond, donnent avis par les présentes qu'ils s'adresseront à la législature de cette Province, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant en compagnie, aux fins de faire tous les travaux nécessaires à cette fin, d'acquiescer ou posséder tout le terrain nécessaire à la dite voie ferrée, de construire les gares et sheds nécessaires, d'acquiescer et posséder le matériel roulant nécessaire, à l'exploitation de la dite voie ferrée, d'y faire circuler des chars, d'établir un tarif de fret et de faire tous les arrangements pour la bonne administration de la dite voie ferrée et pour autres fins. Motif du dit chemin devant être complété le ou avant le premier de mai 1894 et le restant deux ans après.

Artibouville, 5 Décembre 1892.

GREPEAU & METHOT, Procureur des Reqs.

Corporation DE LA CITÉ Des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1893 est maintenant achevé et déposé au bureau du sousigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

Corporation DE LA CITÉ Des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1893 est maintenant achevé et déposé au bureau du sousigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

Toute plainte contre le dit rôle devra être remise au sousigné, par écrit, le ou avant le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE prochain.

L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Treasurer.

HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 21 Novembre 1892.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that the valuation roll of 1893 is now completed and deposited in the office of the undersigned, at the City-Hall of Three Rivers, for the space of one month from the date of the present notice.

All complaints against the said roll should be sent to the undersigned, in writing, on or before the TWENTIETH day of DECEMBER next.

L. T. DESAULNIERS, Secretary-Treasurer.

CITY-HALL, Three Rivers, 21st November 1892.

A. BERGERON

Successeur de P. M. Conner

\$10,000 BIJOUTERIES

Vendues a Sacrifice

M. A. BERGERON vient d'acheter tout stock de M. Conner qui est complètement nouveau et qui consiste en MONTRES, BIJOUX EN OR ET ARGENT ET ARGENTERIES, CANNES A POMMEAUX D'OR, ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

Convenables pour cadeaux de Noces et d'anniversaires de Naissance

Montres, Horloges et Bijoux réparés par des ouvriers compétents et d'expérience.

Venez voir! Venez voir!!

No. 33, RUE DU PLATON

En face de l'HOTEL DOMINION.

George Morrissette

TROIS-RIVIERES

SE CHARGE DE LA

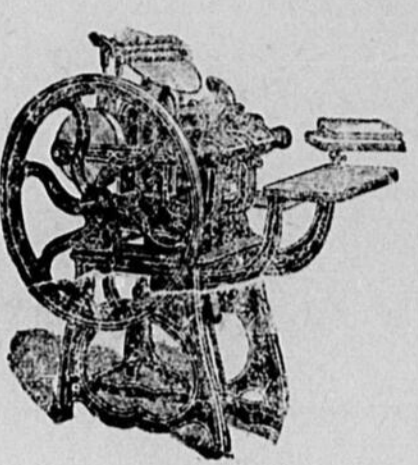
Pose d'Appareils de Chauffage A EAU CHAUDE, ET A AIR CHAUD

APPAREILS A AIR CHAUD ET A EAU CHAUDE COMBINES

Pour églises, couvents, collèges serres, édifices publics et privés.

Pose de bains, closets, canaux d'égouts, etc.

Tout ouvrage est garanti, Prix les plus bas possibles.



IMPRESSIONS - DE - LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pampoulets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires, Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai. Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIERES, P. Q.

Pour références, s'adresser à l'hon. Juge Bourgeois, MM. Henry Hart, R. W. Williams, L. T. Cormier, Narc. Gélinas, Joseph Bellefeuille, J. N. Godin, Hotel du Canada, église d'Yamachiche. Les travaux faits à ces endroits par M. Morrissette ont donné entière satisfaction.